

Département des Pyrénées-Atlantiques

DE LA COMMUNE DE MONTARDON

NOMBRE DE MEMBRES		
afférents au conseil municipal	En exercice	ont pris part à la délibération
19	19	19
Date de convocation 26 mai 2023		

Séance du 31 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mai à dix-neuf heure, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de MONTARDON, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

Présents : S. BONNASSIOLLE, C. HIALE GUILHAMOU, T. GADOU, N. DRAESCHER, F. GOMMY, A. POUBLAN, C. BOISSIERE, V. BERGES, T. BEUGNIES, , S. DAUBE, F. FERNANDES, H. IRIGOIN-BERNADET, F. SUBIAS, M. TIRCAZES, M.H BEAUSSIER, J. POUBLAN,

Absents excusés : S. PIZEL (pouvoir à T. BEUGNIES), S. BAUDY (pouvoir à S. BONNASSIOLLE), F. COUDURE (M. TIRCAZES).

Céline HIALE GUILHAMOU a été élu secrétaire de séance.

N°2023/24

Approbation du dossier de consultations des entreprises pour le projet Micro-Folies

Le Maire expose qu'à la suite de l'approbation par le Conseil Municipal du projet d'aménagement d'un espace micro-folies, le dossier de consultation des entreprises a été établi

Il le soumet à ses collègues ainsi que l'avis de marché précisant qu'il a été établi en vue de la passation des marchés selon la procédure adaptée.

Le Conseil municipal,

Après avoir pris connaissance du dossier de consultation d'entreprises, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

APPROUVE le dossier de consultation des entreprises proposé pour le projet d'aménagement d'un espace micro-folies,

PRECISE que les pièces nécessaires à la consultation d'entreprises seront remises gratuitement aux candidats.

Votants : 19
Pour : 19

Fait et délibéré en séance.

Le Maire,

Copie certifiée conforme

Stéphane BONNASSIOLLE

